



Avis aux étudiants de Master 2

Nous rappelons aux étudiants qui n'ont pas encore formé de binôme ou choisi de thème que le **dernier délai** pour effectuer ces démarches est fixé au **mercredi 20 novembre 2024**.

Passé ce délai, la répartition sera effectuée automatiquement.

La responsable de la spécialité

responsabledespecialite@gmail.com